

Tasse à dessert

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/tasse-a-dessert-2018-010-0227/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / tasse à dessert



La tasse est complète. Elle est de forme circulaire. La paroi est légèrement bombée en baril, le col est étranglé sous le bord, qui est évasé. La paroi est étranglée à sa base. Elle repose sur un piédouche; le dessous du fond est en retrait et légèrement conique. L'anse est verticale. De forme et de section ovales, elle est attachée sous l'épaule et au-dessus de la base de la paroi. Elle présente de fines cannelures sur ses flancs et, à mi-hauteur, elle est ornée d'un élément carré décoré d'un rang horizontal de perles en relief. ; Le décor est appliqué par impression sous couverte (Transfer printed); il est de couleur bleu et de motif oriental (Two Temples). Le décor imprimé est visible sous le bord interne et sur la paroi externe. Le décor sous le bord interne consiste en une frise complexe faite de quatre motifs différents, dont certains sont répétés en alternance. Sous le bord il y a un bandeau composé de deux motifs en alternance et qui sont séparés par un bandeau plein en bleu foncé orné d'une demi-fleur en réserve; il est bordé à sa base par un treillis avec croix centrales et bordé lui-même par une volute. L'un des motifs principaux consiste en un treillis avec croix centrales; il est bordé par une feuille d'acanthé et présente au centre un motif chinois, le Ju-i plein avec un petit noyau en réserve. Ce treillis supporte deux grecques disposées en miroir et bordées d'une volute puis d'une grappe de perles. L'autre motif se compose d'un fond de losanges hexagonaux avec noyau, délimité par une volute en bleu foncé, taillé sur le bord en deux demi-fleurs pour accueillir un papillon aux ailes déployées. Le papillon est cerné par deux zones au motif d'écailles de poisson et fermées de volutes. Le décor sur la paroi externe consiste en une scène orientale composée d'îles, dont deux sont reliées par un pont qui enjambe une rivière. Sur une des îles s'élèvent deux temples étagés aux toits en bleu foncé et avec chacun une entrée munie d'un escalier; dans l'une se tient debout un personnage. Ces temples sont entourés d'arbres et des rochers étagés se trouvent sur la rive. À l'arrière des

temples s'étend un mur à trois sections qui se coupent à angle droit; une section est percée de deux fenêtres ouvertes de forme carrée, tandis que l'autre présente une longue fenêtre fermée par une croix en X. L'île borde une rivière à la droite, qu'enjambe un pont en pierre à une arche, vu de profil, et sur lequel se tiennent debout deux personnages chauves qui se suivent. Derrière le pont, l'île des temples est fermée d'une clôture à deux compartiments à angle avec un poteau; les compartiments sont ornés d'un rectangle central. Le pont mène à une autre île garnie de rochers et d'arbres, dont un saule. En avant-plan, une clôture traverse la rivière; elle présente des compartiments qui se coupent à angle et qui sont décorés de svastika. À la gauche des temples se trouve une île avec pavillons, pagode étagée, arbres et rochers. Le rendu du décor est flou. La jonction de la frise sous le bord interne est visible. Le décor sur la paroi a été coupé. L'anse a été moulée à part.

Numéro d'accession 2018.10.227

Date 1825 c

Matériaux céramique, porcelaine fine

Dimensions 6,4 x 5,835 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0227

Photo de René Bouchard